

**Les Amis d'Edward Gierek**  
**22, rue nationale**  
**62 150 Rebreuve-Ranchicourt**

**assoamisgierek@aol.com**

Monsieur Henri Dudzinski  
Consul honoraire de la République de Pologne  
Institut des civilisations et études polonaises  
(Université d'Artois)  
rue Jean-Souvraz  
62 300 Lens

Objet : relaxe pour les communistes polonais.

Monsieur le Consul honoraire

Le tribunal de Dabrowa Gornicza (Silésie) a condamné le 31 mars dernier, quatre militants du *KPP* (*Komunistyczna Partia polski* / Parti communiste polonais) à des peines de privation de liberté et de fortes amendes. Des peines prononcées sans procès, sur la seule base de l'acte d'accusation. Il est reproché à ces militants et journalistes d'avoir « *publié des contenus liés directement aux idées communistes, marxistes et léninistes* » dans *Brzask* (*Aube*), le périodique du *KPP*, et sur le site internet du Parti.

L'association des Amis d'Edward Gierek dénonce cette atteinte à la liberté d'expression dans un pays qui se dit « démocratique » d'autant que le *KPP* d'inspiration marxiste-léniniste est un parti légal dûment enregistré depuis 2002. Ces interdits sont contraires à l'esprit de la Constitution polonaise qui reconnaît le droit à la liberté de conscience, d'expression et d'opinion.

Nous renouvelons donc notre appel en faveur d'une relaxe totale et sans conditions pour nos camarades. Une légitime revendication formulée de vives voix en mai dernier à Lens (Pas-de-Calais) auprès de Monsieur Henri Dudzinski, consul honoraire de Pologne à Lille, puis le 22 juin lors d'un rassemblement organisé à Lens, dont les médias se sont fait l'écho.

Nous vous prions de trouver ci-joint le communiqué signé par cinq organisations dont la nôtre.

Vous remerciant pour l'attention portée à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Consul honoraire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 9 décembre 2016  
Les Amis d'Edward Gierek